

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERES

Séance du 29 juillet 2011

2011/018

Date de convocation : 25.07.2011
Nombre de membres en exercice : 08
Nombre de membres présents : 07
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 07
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : remboursement de frais

L'an deux mille onze le vingt neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – LUGA B – FAURE R – LOUVET M – CHIVA N – PIQUEMAL S – RICHOUD –
Absents : SANDRES M -

Madame CHIVA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'ordinateur de la mairie est équipé d'un anti-virus qui arrive à expiration.

Le coût de la mise à jour est de 29,99 €. Le paiement devant être fait par carte bancaire Monsieur Robert FAURE propose ses services à la mairie. En contre partie la commune s'engage à lui rembourser cette somme par mandat administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve cette décision,
- dit que la somme de 29,99 € sera remboursée à Monsieur Robert FAURE.

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE LIMOUX LE

04 AOUT 2011

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 04-08-11
Et notification du 05-08-11